

Teldja ne sera pas licenciée ! Quand la mobilisation paie...

L'inspection du travail avait rejeté l'autorisation du CARIF-OREF de licencier Teldja SENIGUER, Déléguée Syndicale CGT, Secrétaire de l'UD 31 et SG de l'UL Toulouse-Sud.

Le Conseil d'Administration du CARIF-OREF Occitanie, réuni aujourd'hui, a décidé de ne pas donner suite à la demande de la direction d'entamer un recours de cette décision.

- Contre : 8 voix (6 Conseillers Régionaux ; 1 CGT ; 1 FO)
- Pour : 2 voix (1 CFDT ; 1 CFTC)
- Abstention : 6 (3 Medef ; 1 U2P ; 3 Etat)

L'acharnement de la direction, de l'administrateur CFDT et du Président CFTC démontre tristement ce que la CGT dénonce depuis le départ : la tentative de licencier la DS CGT relève d'un règlement de compte visant à empêcher les salarié·es de s'organiser dans la CGT.

Grâce à l'action coordonnée de toute la CGT, la justice a fini par l'emporter. Nous remercions l'ensemble des organisations de la CGT et les Camarades qui par leurs actions ont contribué à faire triompher le droit des salarié·es. Nos remerciements vont également aux plus de 25.000 signataires de la pétition de soutien à Teldja, parmi lesquels de nombreuses personnalités des sphères syndicales, de défense des droits des femmes, associatives et politiques de la gauche.

Nous restons vigilants !